



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*


FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE LA LOIRE X

Pôle Ressources et Gestion État

Missions Domaniales

11 rue Mi-carême – BP 502

42007 SAINT-ETIENNE Cedex 1

Téléphone : 04 77 47 86 98

Mél. : ddfip42.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Sylvie Ricart

Téléphone : 04 77 47 85 95

courriel : ddfip42.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Réf DS : **6453485**

OSE : 2021-07041-87266-A

Saint-Etienne, le 23 novembre 2022

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN
D'ANNONAY

ANNONAY RHÔNE AGGLO

LA LOMBARDÈRE – BP 8

07430 DAVÉZIEUX

Objet : Avis prorogatif

Madame, Monsieur,

Par saisine en date du 21 octobre 2022 – dossier DS n° **6453485**, vous sollicitez un avis suite à une cession de terrain en zone d'activité de la collectivité.

Il s'agit d'un terrain à bâtir (tènement de 1 ha environ) sis ZA du Rivet 07100 BOULIEU-LES-ANNONAY – parcelles AB 145, AB 149, AB 234, AB 236.

Les terrains sont vendus en l'état sans aménagement supplémentaire.

Ce bien a fait l'objet d'une précédente estimation référencée 2021-07041-78965 (avis établi le 18 novembre 2021) pour une valeur vénale de 200 000 €.

Je vous informe que la durée de validité de l'avis domanial 2021-07041-78965 est prorogée jusqu'au **31 mars 2023** sous réserve que soient inchangés l'état et la nature du bien, la nature de l'opération envisagée et les conditions d'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques,
Par délégation,

Sylvie RICART
Inspectrice des Finances publiques